L3 Arts du spectacle - Etudes cinématographiques - FI - Campus GM

ARTS, LETTRES, LANGUES

Présentation

La troisième année de la Licence Arts du spectacle s'inscrit dans le prolongement de la L1 et de la L2. Elle se distingue par l'accent mis sur des enseignements de pré-professionnalisation (2 à 3 par semestre).

Vous trouverez dans l'espace étudiants du site de l'UFR, les plannings des réunions de rentrée, des cours et des examens, le calendrier de l'UFR, les modalités d'évaluation (MCC) ainsi que l'actualité des formations

OBJECTIFS

La L3 se donne pour objectif d'offrir un large aperçu des différents métiers et domaines d'activité au sein desquels les étudiants titulaires de la Licence pourront chercher à s'insérer. De nombreux enseignements sont l'occasion de rencontres avec des professionnels.

COMPÉTENCES VISÉES

Selon les options choisies :

• compétences dans le domaine pratique > réalisation ; écriture scénaristique ; analyse de la musique de cinéma ; initiation à la production

• compétences dans le domaine des métiers de la culture > médiation (programmation, animation) ; écriture critique ; pratiques de l'archive ; initiation au droit de l'audiovisuel et des projets culturels

Programme

ORGANISATION

2 semestres de 30 ECTS chacun, environ 250h de cours par semestre.

Chaque semestre est composé de 6 à 8 enseignements et occupe 12 semaines de cours. Chaque semestre, tronc commun + deux blocs de spécialisation / pré-professionnalisation au choix (2 à 3 enseignements spécifiques).

Admission

PRÉ-REQUIS

Excellente maîtrise de l'expression écrite et orale, résultats robustes dans le secondaire et le supérieur dans les matières littéraires (français, histoire, philosophie, langues, arts). Seuls des étudiants disposant par ailleurs d'une solide formation dans le domaine des arts, de la culture ou des sciences humaines pourront rejoindre la L3 sans être issu.e.s de la L2 de Paris Diderot.

Et après ?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 novembre 2020

POURSUITES D'ÉTUDES

Vers les Masters (formations audiovisuelles ou arts du spectacle) après la L3 : 65 %.

TAUX DE RÉUSSITE

82%

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Pour certain.e.s, la Licence permet de se former aux métiers de la transmission et de la communication (enseignement, journalisme, critique, programmation, animation culturelle) ou encore de trouver des prolongements possibles dans la recherche, l'édition, le travail d'archives. Pour d'autres, davantage intéressé.e.s par la création, il s'agit d'affiner une sensibilité artistique dans la perspective des concours d'entrée dans les écoles de cinéma.

Contacts

Contact administratif

Laetitia Robin
0157276353
laetitia.robin@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR Lettres, Art, Cinéma

Niveau d'études visé
BAC +2 (niveau 5)

ECTS
60

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale
- Demandeur d'emploi

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Formation à distance
Non

Lieu de formation
Université Paris Diderot

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 04 novembre 2020